



Réf. : 2324DIR16

Le Caire, le 05 octobre 2023

## Elections des représentants des parents aux Conseils d'école et d'établissement

### Consignes de vote

Du 09 au 12 octobre, vous voterez pour vos représentants dans les instances du LFC.

### Dates des élections

Du lundi 09 octobre 2023 8h00 au jeudi 12 octobre 2023 16h00.

### Listes de candidats

Les listes de candidats à ces élections sont consultables depuis le 05 octobre sur [notre site internet](#).

- Liste des représentants pour le Conseil d'établissement [consultable ici](#) (liste unique).
- Liste des représentants pour le Conseil d'école [consultable ici](#) (liste unique).
- Profession de foi des candidats [consultable ici](#).

A noter : le Conseil d'établissement compte 5 représentants des parents + 5 suppléants ; le Conseil d'école compte 14 représentants des parents + 7 suppléants.

### Modalités de vote

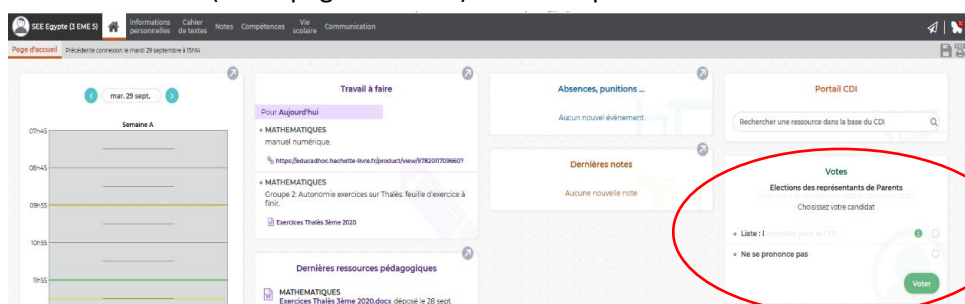
Les élections se font uniquement de manière électronique (via Pronote). Au cas où vous n'auriez pas accès à Internet, des bureaux de vote seront ouverts sur nos 4 sites pour voter en ligne du lundi 09 octobre au jeudi 12 octobre 2023 de 8h00 à 14h00.

Nous vous rappelons que chacun des parents vote.

- Votre enfant est en classe de maternelle au CM2 : vous votez pour le Conseil d'établissement + le Conseil d'école.
- Votre enfant est en classe de 6<sup>ème</sup> à la Terminale : vous votez uniquement pour le Conseil d'établissement.

### Étapes à suivre pour voter (du 09 au 12 octobre 2023)

1. Se munir de son identifiant et de son mot de passe Skolengo/Pronote.
2. Se connecter à son espace Pronote ([lien ici](#)).
3. Accéder au vote (sur la page d'accueil) – Accès à partir du lundi 09 octobre.



4. Voter en choisissant soit la liste unique, soit « ne se prononce pas » (vote blanc).
5. Une fois votre vote validé, l'accès au bureau de vote virtuel se ferme automatiquement

Frédéric BROMONT

Proviseur du Lycée Français du Caire

